



APU - Assemblée générale du 19 mars 2024

Rapport 2023 du Président

Chers amis du Comité et chers membres de l'Assemblée Générale,

En bref pour commencer, le comité de l'APU s'est retrouvé 11 fois en comité ordinaire et 2 fois en comité extraordinaire.

Nous avons siégé 9 fois au comité de la FEDE.

Nous avons participé à la séance de l'assemblée générale des délégués de la FEDE, avec 7 personnes (merci à ceux et celles qui étaient présent-e-s, assurant ainsi le quota maximal). Je reprends les mots de Bernard Fragnière qui dit « c'est le nombre qui fait notre force ».

J'ai rencontré les deux co-président-e-s de l'APAT (HEP), Tibère Schweizer et Hélène Reymermier, pour faire connaissance et pour présenter l'APU à leur Assemblée générale. Le travail d'intégration est démarré, mais je n'en sais pas plus pour l'instant. Ce sera le travail de 2024-2025, je pense.

Une collusion de rendez-vous entre l'élection du nouveau recteur et notre AG, nous a forcé de déplacer notre AG ce qui a entraîné un manque de personnes présentes.

Cette année 2023 fut bien chargée. Je vous rappelle que nous avons manqué de « bras », notamment un vice-président ou une vice-présidente, ou un co-président ou une co-présidente. J'ai pu me rendre compte du travail que cela représentait d'exécuter la charge de président. Mais aussi de l'avantage que cela apportait, notamment celui de côtoyer avec légitimité la direction de l'Université, les manifestations officielles et... des apéros. Les membres du comité ici présents m'ont beaucoup aidé et je les remercie chaleureusement. (Applaus). Le "nous" qui suit dans mon rapport, c'est avec eux qu'il faut l'entendre.

Nous avons porté plusieurs fois la cause de l'APU cette année, notamment lors du Dies Academicus où j'ai été invité, au nom de l'APU, à prononcer un discours, lequel fut apprécié de Mme Epiney, Rectrice sortante. C'est dans le respect et la coopération que j'ai voulu plaider notre cause auprès de la direction. Et je pense que c'est la bonne stratégie. Se montrer toujours présent, au courant et informé des enjeux, tel est le mieux à faire, à mon avis, pour rappeler l'existence de l'APU au rectorat, au service du personnel et à la direction des services administratifs et techniques.

Nous nous sommes rendus auprès de M. Patrick Erni, chef du personnel, pour discuter de "formation continue", de "compétences de langues pour la classification", de "primes", de "fusion avec la HEP", de "financement des CDD/CDI", de "stratégie du personnel". C'est ainsi que nous avons appris que la séance d'information pour les nouveaux membres du personnel a été remplacée par la diffusion de séquences vidéos. De notre côté, nous avons aussi réalisé une vidéo pour présenter l'APU ; je suis d'ailleurs très fier de ce que nous avons produit. Son financement a été approuvé lors de la dernière AG et nous avons tenu le budget !

Le rectorat nous a demandé notre avis et notre position vis-à-vis de :

- La mise en consultation des directives pour la mise en œuvre des mesures de compensation des désavantages à l'Université ;
- De la stratégie de digitalisation et l'utilisation du numérique dans l'enseignement ;
- Du regroupement de la formation à l'enseignement à l'Unifr ;
- Consultation sur la révision partielle des statuts de l'Université ;
- L'attribution des primes (une rencontre avec la Rectrice, le Directeur administratif, le corps CSWM, Matthias Held et moi-même a eu lieu);
- Du projet de Best practice en matière d'encadrement doctoral.

Nous avons poursuivi la révision partielle de nos statuts, et ce fut un travail bien plus complexe et chronophage que nous avons imaginé. Mais la révision a abouti et nous vous présentons les modifications juste après.

Activités :

- Sortie annuelle : Werkhof - Espace 1606 (30 personnes visite, et 38 au souper, dehors): Frais entièrement pris en charge par l'APU.
- Notre stand à Explora fut un succès, surtout auprès des enfants – futur-e-s collaborateur/trice-s ?
- Notre présence à Miséricorde et à Pérolles pour la St-Nicolas a toujours une connotation de chaleureuse rencontre. Merci à celles et ceux qui se sont déplacé-e-s.

Soutien :

- Nous avons épaulé un collaborateur dans la démarche laborieuse de transformation de son CDD en CDI. Bien que l'Université et le service du personnel ont bien su partiellement compenser la perte d'occupation de travail (10%), il reste que le sujet n'est pas réglé tout à fait.
- Nous avons reçu une lettre de certain-e-s collaboratrices et collaborateurs de la Faculté des Sciences dénonçant le hiatus entre l'offre de recrutement et la réalité du contrat. L'affaire est en cours et une lettre adressée au service du personnel est en préparation.

En conclusion, je voudrais souligner que notre comité a beaucoup travaillé cette année et que la charge de travail avec la création de la nouvelle faculté ne va pas diminuer de sitôt. Je voudrais ainsi vous inviter à venir grossir nos rangs, car j'aimerais représenter au mieux les services administratifs et techniques par sa diversité. Ainsi j'aimerais que des personnes travaillant à Miséricorde se joignent à nous, qu'elles proviennent des services centraux, des facultés de droit, de théologie, ou autres ou des interfacultaires ou autres services.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent déjà en tant que représentantes ou représentants dans les commissions et à celles et ceux qui voudront bien effectuer une telle mission.

Pour l'APU, son président :

Jacques Tissot

